



AGENCE DU DON EN NATURE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 55 boulevard de Sébastopol

75001 - PARIS

SIRET : 508 945 045 00062

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024



AGENCE DU DON EN NATURE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 55 boulevard de Sébastopol

75001 Paris

SIRET : 508 945 045 00062

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2024

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AGENCE DU DON EN NATURE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Contributions volontaires (engagement hors bilan)

Les notes « Contribution Volontaire » et « Donations » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des contributions volontaires en nature.

Nous avons considéré que l'analyse de ces contributions volontaires est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans la présentation des comptes de l'association.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des modalités de calculs de ces contributions ;
- Vérifier, par sondages, l'exactitude des calculs ;
- Apprécier les éventuelles provisions rendues nécessaires pour le tri de certaines palettes ;
- Vérifier, par sondages, le suivi des attestations de déductions fiscales émises pour les dons reçus ;
- Contrôler la réalité des stocks de contributions volontaires à la date de clôture.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons apprécié le caractère approprié des informations figurant en annexe.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' or 'L' shape with a horizontal stroke.



Le suivi des fonds dédiés

La note « Suivi des fonds dédiés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds dédiés.

Nous avons considéré que l'analyse de ces fonds dédiés est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans la présentation des comptes de l'association.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- S'assurer de la réalité des subventions ou contributions financières reçues ;
- Contrôler le fondement des montants inscrits en subventions ou contributions financières ;
- Contrôler, par sondages, l'utilisation des fonds alloués par les tiers financeurs ou donateurs ;
- Juger du risque d'obligation de restitution et de la nécessité consécutive de constituer des provisions.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons apprécié le caractère approprié des informations figurant en annexe.

Appel public à la générosité – Compte de Résultat par Origine et Destination et Compte Emploi Annuel des Ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Le Compte Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER) » de l'annexe des comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.



V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 28 juin 2024,

Société OPEFIN'HOLDING
Christophe FONTENEAU

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles et du Centre



Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

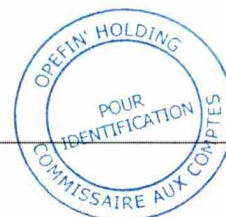
	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2024	Net (N-1) 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	368 530	285 997	82 533	189 939
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	304 073	119 403	184 670	133 248
Autres				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	69 669		69 669	12 681
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	300 000		300 000	300 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	154 210		154 210	154 210
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	1 196 481	405 400	791 082	790 078

STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				28 654
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	465 060	13 909	451 151	333 599
Autres créances	122 076		122 076	11 886
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	2 069 287		2 069 287	1 254 906
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	317 728		317 728	96 920
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	2 974 152	13 909	2 960 243	1 725 965

Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	4 170 633	419 309	3 751 324	2 516 042

(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à moins d'un an **875 294**

ENGAGEMENTS RECUS	
Legs nets à réaliser :	
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre	



BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	888 581	803 891
Autres		
Report à nouveau	171 939	171 939
Excédent ou déficit de l'exercice	314 961	84 690
Situation nette (sous total)	1 375 481	1 060 520
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	49 396	62 721
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 424 877	1 123 241
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	819 601	113 150
TOTAL II	819 601	113 150
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	592 162	863 232
TOTAL III	592 162	863 232
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	683 237	248 863
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	224 636	167 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 812	187
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	914 685	416 420
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	3 751 324	2 516 043



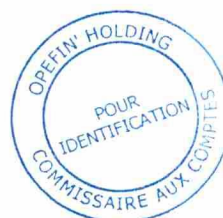
COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	600	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 729 990	2 207 901
dont ventes de dons en nature	3 729 990	2 207 901
Ventes de prestations de service	17 195	
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 845 000	236 167
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	338	3 608
Mécénats	204 457	265 800
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	458 333	535 502
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 370 876	593 904
Utilisations des fonds dédiés	113 150	619 768
Autres produits	2 710	126
TOTAL I	7 742 649	4 462 776
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 021 323	431 712
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 399 004	2 069 405
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	119 729	81 178
Salaires et traitements	1 260 011	940 820
Charges sociales	490 202	348 896
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	167 062	97 870
Dotations aux provisions	181 080	419 004
Reports en fonds dédiés	819 601	113 150
Autres charges	83	1 140
TOTAL II	7 458 094	4 503 175
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	284 555	(40 400)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 544	8 592
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	14 544	8 592
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	14 544	8 592



COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	299 099	(31 807)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	736	
Sur opérations en capital	22 925	140 957
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	23 661	140 957
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	4 601	
Sur opérations en capital		22 399
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	4 601	22 399
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	19 060	118 559
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 198	2 061
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 780 855	4 612 325
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 465 893	4 527 635
EXCEDENT OU DEFICIT	314 961	84 690
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	39 307 859	26 805 229
Prestations en nature	35 057	11 364
Bénévolat	137 511	98 837
TOTAL	39 480 427	26 915 430
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(39 307 859)	(26 805 229)
Prestations en nature	(35 057)	(11 364)
Personnel bénévole	(137 511)	(98 837)
TOTAL	(39 480 427)	(26 915 430)



Règles et méthodes comptables AGENCE DU DON EN NATURE

Désignation de l'association : AGENCE DU DON EN NATURE

L'objet Sociale :

Apporter un soutien matériel et moral aux personnes démunies en leur fournissant un accès à des produits et services de nécessité courante par le biais d'un réseau national d'associations caritatives qui sont des acteurs locaux majeurs dans la lutte contre l'exclusion, ou en collaboration avec tous autres organismes à but non lucratif contribuant à la lutte contre l'exclusion ou des établissements publics intervenant auprès de publics défavorisés ;

Favoriser la coopération entre les entreprises et les acteurs locaux de lutte contre l'exclusion par l'identification des besoins des plus démunis et la mise en œuvre de solutions adaptées ;

Favoriser la prise de conscience par les entreprises et le grand public des problématiques d'accès aux produits et services pour les personnes en situation d'exclusion ;

Créer, développer et gérer, via un réseau national d'associations de solidarité, toute action permettant de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des familles et des personnes vulnérables en vue de leur procurer dignité et indépendance, y compris en favorisant la coopération entre les associations ;

Promouvoir, auprès des citoyens et des acteurs économiques, des valeurs d'entraide et de solidarité, en totale indépendance et sans aucun caractère confessionnel ni politique, au service de l'amélioration des conditions de vie des plus démunis ;

Rechercher les ressources les plus adaptées aux besoins des personnes les plus démunies, dans une démarche de développement durable.

Accompagner, réunir, former et impulser le tissu de partenaires autour de lieux fédérateurs

Afin de réaliser son objet, l'association se propose de recourir notamment aux moyens d'action suivants :

- a) La collecte de produits et/ou l'obtention de services auprès des entreprises ou des particuliers pour les redistribuer aux associations partenaires afin que celles-ci puissent les mettre à disposition des plus démunis;
- b) La mise en place d'instruments juridiques (notamment par le biais de mandats) et techniques nécessaires aux activités de collecte et de distribution de dons (réseau d'associations partenaires, entreprises,);
- c) L'organisation de toutes manifestations publiques, opérations de promotion, conférences, colloques ou publications, en France et à l'étranger ;
- d) La création et l'administration de sites internet ;
- e) La mise en place d'un suivi du soutien apporté aux plus démunis via le réseau d'associations partenaires ;
- f) La mise en place d'un réseau européen d'associations sous la dénomination « Goods to give – G2G » chargé de relayer dans d'autres pays d'Europe la mission sociale de l'association ;
- g) La mise en place de toutes actions d'information, de communication et de formation en direction des populations défavorisées ;
- h) L'impulsion de conférences, colloques et groupes thématiques de réflexion ;
- i) La veille spécialisée et la publication de rapports, guides et articles sur le sujet du Don en nature, notamment à travers le mécénat produits ;
- j) La vente, à titre accessoire, de tous produits dérivés ou services entrant dans le cadre de son objet, et susceptible de contribuer à sa réalisation ;
- k) L'acquisition, la location et la vente de tout bien immobilier, mobilier ou financier dans le cadre de la réalisation de son objet social et pour sa propre administration ;
- l) Toutes démarches, actions, transactions, partenariats, mise à disposition de moyens sans limitation en vue de la réalisation de son objet social.



Annexe au bilan

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2024, dont le total est de 3 751 324 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 314 961 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2023 au 31 mars 2024. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 mars 2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 2014-03 et 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'année, plusieurs faits marquants ont émergé dans les différents pôles de l'organisation. Le changement de date de clôture de l'exercice, désormais fixé au 31 mars au lieu du 31 décembre, a entraîné un exercice exceptionnel de 15 mois. Ce changement unique permet aux équipes de la supply-chain de réaliser l'inventaire de manière plus sereine. Sur le plan financier, cela a un impact significatif sur nos comptes annuels, offrant une vision plus précise de notre situation budgétaire. En effet, en recevant de nombreux dons en fin d'année, nous étions précédemment confrontés à une surcharge de notre activité de stockage, sans avoir suffisamment de temps pour distribuer ces produits. Avec la nouvelle clôture, nous pouvons mieux gérer et répartir ces dons, améliorant ainsi notre capacité de distribution et de gestion des stocks.

Pour le pôle entreprises : La présence au salon Produrable et à 6 autres salons professionnels a renforcé leur visibilité, avec un impressionnant total de 10 449 palettes de produits collectés, 509 propositions de don, et 264 entreprises mécènes. De plus, 2 webinaires avec des fédérations et 7 rencontres fédératives ont été réalisés. Du côté du pôle association, grâce à un soutien financier important du Ministère de la Solidarité 7 Millions de couches ont été mises à disposition. Les bénévoles quant à eux ont bénéficié de 2 Comités Ambassadeurs à Marseille et Paris, de la structuration de l'accompagnement, et de 9 visio-conférences organisés. Le pôle supply-chain a entrepris des travaux de modification du paletier à l'entrepôt-école, démarré le stockage externe chez Main Forte, et reconfiguré l'algorithme de calcul des stocks dans Salesforce. Les partenariats de tri ont été développés avec de nouveaux ESAT, et le premier transport ferroviaire entre l'entrepôt-école et Bioport a été lancé. Cependant, une chute du nombre d'apprenants à l'entrepôt-école a conduit à un recours accru à l'intérim. Malgré cela, l'équipe supply siège s'est stabilisée, le mécénat de stockage a triplé, et des améliorations technologiques comme la montée de version de l'ERP et la connexion de Salesforce à Sharepoint pour la GED ont été mises en place. Enfin, le pôle plaidoyer a lancé une initiative de recherche avec l'Université Paris Dauphine et l'ADEME, renforçant ainsi l'engagement de l'organisation dans des projets de recherche innovants.

Événements significatifs postérieurs à la clôture :

La récente dissolution de l'assemblée aura des répercussions importantes sur notre activité, en particulier sur la redistribution de couches. La possibilité de renouveler cette opération semble compromise, ce qui pourrait affecter directement les familles bénéficiaires de ce service. De plus, la paralysie des décisions gouvernementales crée une incertitude qui pèse sur l'activité de nos donateurs de produits. Cette situation pourrait entraîner une contraction de leurs activités, réduisant ainsi le volume de dons que nous recevons. Sur le plan financier, bien que certains de nos donateurs aient sécurisé leurs contributions, une partie pourraient renoncer à nous financer. Cela représente un défi majeur pour notre budget, car nous dépendons de ces dons pour maintenir nos opérations courantes. Un autre élément critique concerne le soutien financier des associations partenaires. Si les subventions qu'elles reçoivent sont réduites, leur survie même pourrait être mise en danger. Cela aurait un effet domino sur notre organisation, car ces associations ne seraient plus en mesure de passer commande chez nous. La réduction ou l'absence de commandes de leur part affecterait non seulement notre capacité à distribuer des produits, mais également notre stabilité financière globale. En résumé, la dissolution de l'assemblée et la paralysie des décisions gouvernementales menacent non seulement notre capacité à renouveler des opérations cruciales comme la redistribution de couches, mais aussi la continuité de notre financement par les dons. L'impact potentiel sur nos partenaires associatifs pourrait aggraver encore plus la situation, compromettant notre capacité à soutenir les communautés qui dépendent de nos services.

Après prise en compte des conséquences des éléments mentionnés ci-dessus, nous n'identifions pas d'impacts significatifs à la date d'arrêt des comptes pouvant avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 mars 2024



Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice car non significative.



Immobilisations

ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	368 530		
TOTAL immobilisations incorporelles :	368 530		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	179 224		95 514
Installations générales, agencements et divers	1 821		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 859		1 654
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	12 681		69 669
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	219 585		166 837
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	300 000		
Prêts et autres immobilisations financières	154 210		
TOTAL immobilisations financières :	454 210		
TOTAL GÉNÉRAL	1 042 325		166 837

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			368 530	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			368 530	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			274 738	
Inst. générales, agencements et divers			1 821	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			27 513	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	97 168		69 669	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	97 168		373 742	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			300 000	
Prêts et autres immo. financières			154 210	
TOTAL immobilisations financières :			454 210	
TOTAL GÉNÉRAL	97 168		1 196 481	



Amortissements

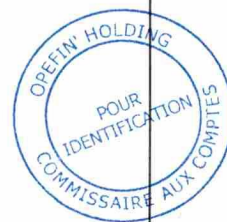
ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	178 591	107 406		285 997
TOTAL immobilisations incorporelles :	178 591	107 406		285 997
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	56 452	38 807		95 259
Inst. générales, agencements et divers	651	252		903
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	16 553	6 688		23 240
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	73 656	45 747		119 403
TOTAL GÉNÉRAL	252 247	153 153		405 400

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	107 406		
TOTAL immobilisations incorporelles :	107 406		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	38 807		
Installations générales, agencements et divers	252		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 688		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	45 747		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	153 153		
----------------------	----------------	--	--



État des Échéances des Créances et Dettes

ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	154 210		154 210
TOTAL de l'actif immobilisé :	154 210		154 210
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	19 435		19 435
Autres créances clients	440 322	440 322	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 422	35 422	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	81 223	81 223	
TOTAL de l'actif circulant :	577 002	557 567	19 435
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	317 728	317 728	

TOTAL GÉNÉRAL	1 048 939	875 294	173 645
----------------------	------------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	683 237	683 237		
Personnel et comptes rattachés	71 935	71 935		
Sécurité sociale et autres organismes	116 566	116 566		
Impôts sur les bénéfices	5 259	5 259		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	30 875	30 875		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	6 812	6 812		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	914 685	914 685		
----------------------	----------------	----------------	--	--



Produits à Recevoir

ADN

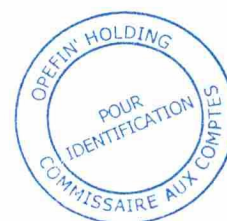
Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	492 63 333
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	63 825



VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	803 891		84 690		888 581
Report à nouveau	171 939				171 939
Excédent ou déficit de l'exercice	84 690	314 961		84 690	314 961
Situation nette	1 060 520	314 961	84 690	84 690	1 375 481
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	62 721			13 325	49 396
Provisions réglementées					
TOTAL	1 123 241	314 961	84 690	98 015	1 424 877



SUIVI DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés de l'Agence du Don En Nature sont des ressources non utilisées, perçues et affectées, par le tiers financeur, à un projet précis.

En début d'exercice nous comptabilisions 113 150 € de fonds dédiés qui ont été entièrement consommé pendant l'année.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons comptabilisé 819 601 € de fonds dédiés, dont 785 501 € de subventions, 20 000 € de contributions financières et 14 100 € de mécénats.

En effet, à la fin de l'exercice, le rythme des dépenses des projets en comparaison avec le rythme d'avancements de ceux-ci, nous a amené à reporter certaines dépenses pour l'année suivante.

Afin de pouvoir calculer la part des frais engagés sur l'exercice 2023-2024, nous avons procédé à une analyse extra-comptable pour l'imputation de ceux-ci aux différents fonds dédiés.

Notre mission repose sur le soutien matériel et moral aux personnes démunies en leur fournissant un accès à des produits et services de nécessité courante par le biais d'un réseau national d'associations caritatives. Cette mission est réalisée grâce à la recherche, la réception, le stockage et la distribution de produits non alimentaires.

C'est pourquoi, notre étude des fonds dédiés se construit sur la base du coût de chaque produits redistribués. Les différents projets qui sont financés reposent sur notre capacité à mettre à disposition et à redistribuer ces produits.

Les coûts directs ont été imputés aux projets, ensuite un retraitement des charges indirectes a été effectué. En effet, nous avons procédé à l'analyse du coût de chaque article distribué. Ce coût a été ensuite ventilé sur les postes de charges mensuelles en fonction du volume de distribution de chaque projet.

Les clés de répartition ont donc été définies à partir du coût réel de chaque article distribué.

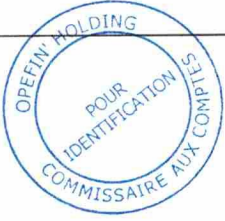
Cette méthode nous a permis d'identifier les coûts des différents postes assumés par l'association et les dépenses de chaque commande de produits sur chaque projet.

	Subvention	contributions financières	Total
Montant Subvention	1 821 621 €	683 987 €	2 505 608 €
Achat	574 485 €	42 697 €	617 182 €
Communication	10 635 €	38 799 €	49 434 €
Coût Ingénierie	83 913 €	196 260 €	280 174 €
Coûts traitement logistique	78 186 €	106 867 €	185 054 €
Honoraires/Atelier	0 €	19 356 €	19 356 €
SI	49 155 €	83 691 €	132 847 €
Transports	239 744 €	162 215 €	401 959 €
Montant dépensé 2023-2024	1 036 119 €	649 886 €	1 686 005 €
Montant restant	785 502 €	34 100 €	819 602 €

Ces éléments ont été intégré en fonction des engagements moyen des donateurs sur les postes de dépenses ainsi que sur la part que l'Agence du Don en nature a pris en charge.



VARIATION DES FONDS DEDIES

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	UTILISATIONS			A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		
		REPORTS	Montant global	Dont remboursements	TRANSFERTS	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	28 621	785 501	28 621			785 501	
Contributions financières d'autres organismes (1)	84 529	34 100	84 529			34 100	
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL		819 601	113 150			819 601	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Provisions Inscrites au Bilan

ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
	863 232	181 080	452 150	592 162
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	863 232	181 080	452 150	592 162
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	4 810	13 909	4 810	13 909
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	4 810	13 909	4 810	13 909
TOTAL GÉNÉRAL	868 042	194 989	456 961	606 071



Documentation sur les Provisions pour le Prochain Exercice

1. Provision pour les Coûts d'Externalisation de Palette

Contexte et Risques Identifiés:

Nous faisons face à deux principaux risques concernant la gestion de nos stocks de palettes :

1. La possibilité de recevoir plus de dons de produits que prévu, augmentant ainsi notre stock de palettes.
2. La rupture potentielle du mécénat avec Louis Vuitton, qui nous oblige à déplacer les palettes actuellement stockées chez eux.

Nous estimons qu'en moyenne, 2500 palettes de stock sont à risque en combinant ces deux facteurs.

Calcul de la Provision:

- Volume de Palettes en Risque: 2500 palettes.
- Coût unitaire de stockage par palette: 15 euros par mois.
- Durée de Risque Estimée: 6 mois.

Le calcul de la provision est basé sur ces éléments:

Provision = 2500 palettes × 15 euros/palette/mois × 6 mois = 225k€ euros

2. Risques sur les Anomalies Informatiques

Contexte et Risques Identifiés:

Nous avons identifié que 202 tickets GLPI et JIRA sont liés à des anomalies pouvant entraver notre fonctionnement. Ces anomalies représentent 45% du nombre total de tickets, et chaque ticket nécessite en moyenne une demi-journée pour être résolu, au coût de 450 euros par ticket.

Calcul de la Provision:

- Nombre de Tickets en Risque: 202 tickets.
- Coût de Résolution par Ticket: 450 euros.

Le calcul de la provision est basé sur ces éléments:

Provision = 202 tickets × 450 euros/ticket = 91,080 euros



3. Provision pour Tri

Nous avons décidé de libérer la provision pour le tri des articles reçus, après avoir constaté que cette provision n'était plus nécessaire. Plusieurs facteurs ont contribué à cette décision. Tout d'abord, nous avons amélioré notre capacité à identifier les articles reçus grâce à un travail rigoureux en amont. En

sensibilisant nos donateurs sur l'importance de la qualité des produits donnés, nous avons réussi à obtenir des articles de meilleure qualité, réduisant ainsi le besoin de tri intensif.

De plus, nous avons adopté une approche plus sélective dans le choix des articles que nous acceptons. Cette sélection rigoureuse nous permet de recevoir des produits qui nécessitent moins de tri, ce qui a considérablement réduit le coût associé à cette activité. En fait, le coût du tri représente désormais moins de 1% de la valeur marchande des articles reçus.

Compte tenu de ces améliorations et de l'insignifiance relative du coût de tri par rapport à la valeur totale des produits, il est devenu clair que la provision pour tri n'est plus justifiée. En libérant cette provision, nous pouvons réallouer ces ressources de manière plus efficace et concentrer nos efforts sur d'autres aspects de notre mission

Nous avons libéré 441k€ de provision pour tri

4. Provision pour transports

Ces provisions sont destinées à couvrir les coûts liés au déstockage des produits nécessitant un tri. Elles prennent en compte la nécessité de recourir à des services de transport gratuit pour acheminer ces produits vers les centres de traitement appropriés. Nous estimons ce coût à 0.87% de leur Valeur Marchande.

Le montant de la provision s'élève donc à 276 k€

Conclusion

Pour le prochain exercice, nous recommandons donc de constituer les provisions suivantes:

1. Provision pour les Coûts d'Externalisation de Palette: 225k€ euros.
2. Provision pour les Risques sur les Anomalies Informatiques: 91k€ euros.
3. Provision pour transport gratuit 276k€

Ces provisions permettront de gérer efficacement les risques identifiés et d'assurer la continuité de nos opérations dans des conditions optimales.



Charges à Payer

ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	134 706
TOTAL	134 706



Charges et Produits Constatés d'Avance

ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	317 728	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	317 728	



Analyse du résultat 2023-2024

Intitulé	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	- €	314 961 €
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre	- €	314 961 €

Les produits d'exploitation enregistrent la contribution solidaire des associations partenaires aux charges de fonctionnement et qui est facturée aux associations bénéficiaires des dons en nature, ainsi que les dons en numéraire reçus des entreprises et autres subventions reçues .

Les contributions et subventions financières sont enregistrées en produits de l'exercice dès leur encaissement, à l'exception de celles comptabilisées d'avance lorsque les montants reçus sont destinés au financement de charges ou supportées sur plusieurs exercices.



Transfert de Charges

Intitulé	Montant
Remboursement frais de transport	889 685 €
Remboursement Formation	24 321 €
Remboursement Exceptionnel	
TOTAL	913 915 €

Les comptes de transfert de charges enregistrent les refacturations aux associations des frais de transport supportées pour le compte des associations partenaires.



ADN

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

										TOTAL		
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	65 813
Dans le cadre du bail commercial La société générale se porte caution solidaire	65 813

	TOTAL	65 813
--	-------	--------

Autres informations AGENCE DU DON EN NATURE

Contribution Volontaire

ADN	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	137 511 €	98 837 €
Prestations en nature	35 057 €	11 364 €
Dons en nature	39 307 859 €	26 805 229 €
Total	39 480 427	26 915 430
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	39 307 859 €	26 805 229 €
Prestations	35 057 €	11 364 €
Personnel bénévole	137 511 €	98 837 €
Total	39 480 427 €	26 915 430 €

Chaque année, les contributions volontaires sont calculées de manière forfaitaire, représentant 1/3 du prix de vente. Cependant, en raison d'une nouvelle obligation déclarative énoncée dans le nouvel article 222 bis du Code général des impôts, les organismes concernés doivent désormais déclarer annuellement à l'administration fiscale le montant global des dons et versements reçus, ainsi que le nombre de documents délivrés pendant cette période ou cet exercice. Par conséquent, nous avons collecté les montants de valorisation des dons reçus, sauf pour les entreprises donatrices qui n'ont pas demandé de reçu fiscal et n'ont donc pas communiqué cette information. Cela a entraîné la coexistence de deux déclarations de valorisation de dons, ce qui complique l'analyse des dons reçus. C'est pourquoi nous avons décidé de continuer à valoriser les dons de manière forfaitaire.

Nous avons déclaré à l'administration fiscale le montant suivant 10 467 963 € de valorisation de dons reçus.

L'Agence du Don en Nature a modifié en 2024 sa date de clôture. Elle a par ailleurs investi dans un nouvel outil d'édition automatique des reçus fiscaux pour les entreprises donatrices. Ces changements n'ont pas encore été pris en compte par l'ensemble des mécènes de l'association et ont ralenti l'édition des reçus. Par ailleurs, un certain nombre de valorisations pour des dons effectués au 1er trimestre 2024 ne nous ont pas encore été transmises par les entreprises à la date de déclaration. Un rattrapage des reçus fiscaux non édités au 1er trimestre 2024 sera effectué sur la deuxième partie de l'année 2024.

Donations

Dons en nature

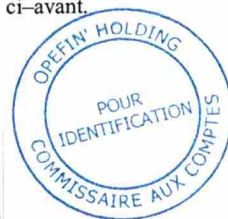
La valeur marchande des marchandises reçues des donateurs est représentative de la valeur économique pour bénéficiaires et est déterminée de façon prudente à partir des prix de vente publics répertoriés dans les commerces de distribution à bas prix. Les stocks en attente de redistribution font l'objet d'un suivi régulier en inventaire permanent évalué à la valeur marchande déterminée comme précisé ci-avant.

Les dons en nature sont valorisés aux prix de ventes publics

Bénévolat et prestations en nature

Partenaires asso	Heure bénévolat	Nb bénévole	Fréquence/an	
Temps de trajet (2visites/mois)	2	29	30	1 740
Temps de visite (2visites/mois)	2	29	30	1 740
Compte rendu (2visites/mois)	1	29	30	870
Séminaire (4j/an)	7	29	5	1 015
Formation (1 journée)	7	29	1	203
Formation à distance (visio mensuelle)	1	29	10	290
Travail à domicile divers	1	29	56	1 624
Total				7 482
Gouvernance (CA + bureau)				
Réunion bureau (1réunion/mois sauf été)	2	10	12	240
Travail administratif (2h/semaine sur 45 semaines)	2	10	56	1 120
Total				1 360
Somme heure totale bénévolat				8 842
			Montant horaire 2023 (smic brut)	11,52
			Taux horaire (base smic) + 20 %	15,52
				137 510,78

Conformément au plan comptable des associations (CRCN°99-01 du 16/02/1999) et du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018,



	UTILISATION PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION				
Dons en nature	A nouveau (stock initial)	Utilisés	Sortis Vendus	Stockés	Solde (stock final)
	A	B	C	D	E = A - B - C + D
	9 489 645		28 866 425	29 818 213	10 441 433
TOTAUX	9 489 645		28 866 425	29 818 213	10 441 433



Le Compte Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

L'association a décidé, à partir de l'exercice 2021, de présenter volontairement un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources.

Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER.

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, l'association pour but :

- D'apporter un soutien matériel et moral aux personnes démunies en leur fournissant un accès à des produits et services de nécessité courante par le biais d'un réseau national d'associations caritatives.
- De favoriser la coopération entre les entreprises et les acteurs locaux de lutte contre l'exclusion ;
- De favoriser la prise de conscience par les entreprises et le grand public des problématiques d'accès aux produits et aux services pour les personnes en situation d'exclusion ;
- De créer, développer et gérer toute action permettant de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des familles et personnes vulnérables
- De créer, développer et gérer un réseau Européen d'associations permettant de relayer la mission sociale de l'association
- De promouvoir auprès des citoyens et des acteurs économiques les valeurs d'entraide et de solidarité
- De rechercher les ressources les plus adaptés aux besoins des personnes les plus démunies dans une démarche de développement durable
- Accompagner, réunir, former et impulser le tissu de partenaires autour de lieux fédérateurs

Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- Cotisations sans contrepartie.
- Dons, et mécénat : vente de dons en nature, dons manuels, et mécénats.
- Autres produits liés à la générosité du public : produits financiers et produits de cession des immobilisations issues de la générosité publique.

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De contributions financières sans contrepartie
- D'autres produits divers.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.



Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales,

Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés,

Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels répartis sur la base d'une clé calculée en fonction du poids de la masse salariale de chaque département sur la masse salariale totale.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources ont été affectée de la façon suivante aux emplois :

Sont consommés en priorité les subventions, les contributions financières et le mécénat (après prise en compte de l'impact des fonds dédiés). Ces ressources permettent de financer les missions sociales et les frais de fonctionnement à hauteur de 10 %.

Les autres produits non liés à la GP permettent de financer les missions sociales

Les dons manuels financent le solde des missions sociales, les frais d'appels de fonds, les frais de fonctionnement et les investissements.

Les immobilisations

Les immobilisations acquises sont prioritairement financées par les ressources issues de la générosité du public. Leur montant s'élève en 2023-2024 à 140 K€.

Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2023-2024



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 949 329	3 949 329	2 485 901	2 485 901
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	3 730 328	3 730 328	2 211 509	2 211 509
- Legs, donations et assurances-vie	204 457	204 457	265 800	265 800
- Mécénat	14 544	14 544	8 592	8 592
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 403 089		1 146 916	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	458 333		535 502	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	944 756		611 414	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 858 325		246 827	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	456 961		112 913	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	113 151		619 768	
TOTAL	7 780 855	3 949 329	4 612 325	2 485 901
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	4 814 598	2 396 650	2 726 862	844 428
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	4 814 598	2 396 650	2 726 862	844 428
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	681 215	681 215	506 870	506 870
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	373 102	373 102	324 779	324 779
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	308 113	308 113	182 090	182 090
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	952 292	596 719	754 878	569 604
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	194 988	194 989	423 814	423 814
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	3 198		2 061	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	819 601	14 100	113 150	54 434
TOTAL	7 465 892	3 883 673	4 527 635	2 399 150
EXCEDENT OU DEFICIT	314 961	65 656	84 690	84 690



COMPTES DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	39 480 427	39 480 427	26 915 430	26 915 430
Bénévolat	137 511	137 511	98 837	98 837
Prestations en nature	35 057	35 057	11 364	11 364
Dons en nature	39 307 859	39 307 859	26 805 229	26 805 229
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	39 480 427	39 480 427	26 915 430	26 915 430
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	39 480 427		26 915 430	26 915 430
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	39 480 427		26 915 430	26 915 430



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Période du 01/01/23 au 31/03/24
Edition du 28/06/24
Devise d'édition

EMPLOI PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 396 650	844 428	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 949 329	2 485 901
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	2 396 650	844 428	1.2 Dons, legs et mécénats	3 730 328	2 211 50€
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	204 457	265 80€
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	14 544	8 592
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	681 215	506 869			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	373 102	324 779			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	308 113	182 090			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	596 719	571 665			
TOTAL DES EMPLOIS	3 674 584	1 922 962	TOTAL DES RESSOURCES	3 949 329	2 485 901
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	194 989	423 814	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	14 100	54 434	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	65 656	84 690	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	3 949 329	2 485 900	TOTAL	3 949 329	2 485 901
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	65 656	84 69€
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	90 432	19 67€
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	156 088	104 369



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES
AUPRES DU PUBLIC - SUITE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	39 480 427	26 915 430	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	39 480 427	26 915 430
Realisées en France			Bénévolat	137 511	98 837
Realisées à l'étranger	39 480 427	26 915 430	Prestations en nature	35 057	11 364
			Dons en nature	39 307 859	26 805 229
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	39 480 427	26 915 430	TOTAL	39 480 427	26 915 430

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report	14 100	54 434
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	14 100	54 434



TABLEAU DES EFFECTIFS :

Etat des effectifs moyens au 31 Mars 2023

Cadres : 11

Agents de maitrises : 6

Employés : 1

Apprentis : 3

Total des effectifs : 21

